

l'Appariteur

Bulletin d'information de la ville de **Marlenheim**

www.marlenheim.fr



80^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

MARLENHEIM - WASSELONNE

Samedi 23 novembre
À PARTIR DE 10 H

1944 - 2024



Crédit photos : coll. part. famille Rodolphe Klein



ACTUALITÉ

- Éditorial
- Conseil Municipal

PAGES 3 à 7

VIE COMMUNALE

- Focus sur la vie locale

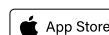
PAGES 8 à 11

CULTURE

- Calendrier des manifestations

PAGES 12 à 14

Restez informé en
téléchargeant l'appli
"Ville de Marlenheim" sur



ÉTAT CIVIL

AOÛT & SEPTEMBRE 2024

Naissances

9 septembre :

Éline Jocelyne Rose-Marie GLADY,
72 rue du Général de Gaulle

15 septembre :

Ambre Elise PICQUE, 14 rue Armand Bussé

19 septembre :

Ulysse SIEFER, 4 rue Louis Klock

Mariages

13 septembre :

Quentin GRUB et Tiffany ROCH,
4b rue Maréchal de Lattre de Tassigny

Grands Anniversaires

85 ans

20 septembre :

Roland ZAPP, 3 rue de Savoie

25 septembre :

Berthe KOENIG née KRAEMER,
5 allée Sainte Famille

29 septembre :

Sœur Marie RUDINGER,
5 rue du Château

29 septembre :

Michelle HOLTZER née REISS,
5 allée Sainte Famille

90 ans

29 septembre :

Jacqueline ELTER née JAURAND,
1 rue du Sable

95 ans

10 septembre :

Joséphine BROGLI née FREY,
5 allée Sainte Famille

† Décès

6 août :

Viviane RATTO née FORTUNY,
5 allée Sainte Famille

19 août :

Liliane SCHEER née HEID,
5 allée Sainte Famille

17 septembre :

Joseph MEHL,
5 allée Sainte Famille

18 septembre :

Daniel LEITZ,
32 rue de la Hofstatt

23 septembre :

Marie-Pia BRAND née KRAUSS,
10 rue du Roi Dagobert

30 septembre :

Marlène BECK née ZEH,
10 rue Robert Schuman



Les 85 ans de
Mme Lucie DEMILLIAN



Les 85 ans de
Mme Ermenegilda ZACAROLI

Les derniers événements en images



Rentrée des classes



Eco-pâturage grâce à l'arrivée
d'un troupeau de moutons



Rencontre entre la municipalité, les commerçants
et les entreprises de la Ville de Marlenheim



Quelques membres de la troupe de l'Ami Fritz en compagnie des gendarmes
de l'Unité Opérationnelle Franco Allemande

Votre bulletin municipal est disponible en téléchargement
sur le site internet www.marlenheim.fr

**Pierre Burtin**

*Premier Adjoint au Maire
en charge de l'urbanisme,
des travaux, de la voirie
et des grands projets,
de l'attractivité économique
et de l'équipe technique.*

Le Mot de l'Adjoint au Maire

Chères Marilégiennes, chers Marilégiens,

Nous nous approchons déjà de la fin de cette année qui aura été riche en événements de toute nature : conflits dans le monde et en France de nouvelles élections législatives avec les conséquences que nous connaissons.

Malgré ce contexte peu favorable, nous avons continué d'avancer sur nos différents projets :

- La rénovation du Parc de la Peupleraie a connu un réel succès avec un Soir d'Été et l'anniversaire de l'association 7 Arts Dire (Square des Arts).
- Le rucher, situé près de l'étang de pêche, est pleinement opérationnel et prêt à recevoir de nombreux visiteurs.
- Le projet de construction des nouveaux ateliers municipaux progresse de façon satisfaisante. Le groupe de travail s'est réuni plusieurs fois avec l'architecte pour amender et améliorer le projet. D'autres réunions de travail sont prévues et avec l'avis favorable de l'architecte des Bâtiments de France, le permis de construire devrait être déposé pour la fin de l'année.

Nous avons poursuivi notre politique de développement durable et de transition énergétique. En partenariat avec la société retenue ENOVOS, nous allons installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du club-house de foot, le long du contournement, ainsi que des ombrières sur le parking Colombe. Pour le club-house et le parking Colombe, les travaux devraient démarrer début 2025.

Nous développons également un partenariat constructif avec la Collectivité européenne d'Alsace pour installer des panneaux sur le talus du contournement et des ombrières sur le parking du Kronthal.

Pour tous ces projets, l'objectif est de développer l'auto consommation collective pour faire profiter des entreprises et des particuliers d'un tarif d'électricité plus avantageux.

Une nouvelle année scolaire a débuté le 2 septembre. Dans les 3 écoles de la ville et au collège, tous les enseignants sont à leur poste et la rentrée s'est très bien passée.

Enfin, sur un plan « sécurité », l'action combinée de notre Police Pluri-communale, de la Gendarmerie et le déploiement des caméras de vidéoprotection ont largement contribué à faire baisser le taux de délinquance à Marlenheim, dicit la Gendarmerie. En 2023 par exemple, les atteintes aux biens ont affiché une baisse dont notamment les cambriolages -36 % et les vols liés aux véhicules -66 %.

La parenthèse des jeux olympiques et paralympiques s'est refermée sur un immense succès. Ces jeux ont contribué à développer un formidable état d'esprit de solidarité, d'enthousiasme, d'entraide. Nous avons vibré et su nous enthousiasmer devant les performances des athlètes.

Je forme le vœu que nous sachions garder cet état d'esprit, malgré le contexte général compliqué, pour la réussite de nos projets et donc pour notre bien-être à tous.

Pierre Burtin

L'APPARITEUR novembre / décembre 2024
Dépôt légal : octobre 2024 - ISSN 2967-9591

Rédaction et diffusion : Ville de Marlenheim
Directeur de la publication : Daniel Fischer



Graphisme :
Groupe Creative Agency®

Impression :
Ott Imprimeurs - Wasselonne
imprimé sur papier certifié PEFC





PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU 24 JUIN 2024

CITOYEN D'HONNEUR - NOMINATION DE MONSIEUR KAI ACHIM KLARE

Le Conseil Municipal a créé, par délibération du 23 mars 2009, une charte d'élévation à la dignité de Citoyen d'Honneur de la Ville de Marlenheim. Actuellement sont récipiendaires :

- M. Günther Gorecki, ancien Maire de Rust et Président du Comité de Jumelage,
- M. Alfred Bühler (décédé le 6 juillet 2021), ancien Président du Comité de Jumelage de Rust,
- M. Xavier Muller, Maire de Marlenheim de 1971 à 2008,
- M. Marcel Luttmann, Maire de Marlenheim de 2008 à 2020,
- M. Georges-Bernard Krantz, Adjoint au Maire de 1995 à 2001 et investi dans la vie locale tant dans le monde associatif que caritatif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'élever Monsieur Kai-Achim Klare, Maire de Rust, à la dignité de Citoyen d'Honneur de la Ville de Marlenheim.

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX ATELIERS MUNICIPAUX - CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le Conseil Municipal, lors de la réunion du 27 novembre 2023, approuvait le programme lié à l'opération de construction de nouveaux ateliers municipaux et le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre.

La procédure a connu le calendrier suivant :

Bénéficiaire	Objet
Lancement de la procédure	30 novembre 2023
Phase 1 – Réception des candidatures	28 décembre 2023
Phase 1 – Jury de concours	9 janvier 2024
Phase 2 – Réception des offres	5 avril 2024
Phase 2 – Jury de concours	13 mai 2024
Réception de l'offre du lauréat	10 juin 2024

Lors de la phase n°1, 30 candidatures ont été réceptionnées. Conformément à la délibération initiale, trois opérateurs économiques ont été admis à déposer une offre au stade Esquisse (ESQ) à savoir :

- Dossmann Architectes (Wingersheim),
- N01 (Strasbourg),
- Formats Urbains Architectes (Mulhouse).

Après analyse des projets, le jury a désigné le cabinet Dossmann Architectes (Wingersheim) lauréat du concours de maîtrise d'œuvre. Les honoraires proposés par le cabinet sont un pourcentage du budget global de l'opération (1 500 000 €). Initialement, le taux proposé était de 13,50 % (hors option coordination / pilotage et système de sécurité incendie) soit 202 500 €. Après négociation, le maître d'œuvre a consenti à fixer les honoraires (hors options) à 12,00 % soit 180 000 € (économie générée de 22 500 €).

Le projet retenu par le jury de concours, dont le coût avoisinerait les 2 millions d'€uros, est structuré comme suit :

- L'implantation du projet a tenu compte de la classification de la zone et notamment de la limite de la zone inondable (Plan de Prévention des Risques d'Inondation).
- L'architecte propose une option « panneaux photovoltaïques » non incluse dans les 1 500 000 € des travaux.
- Plusieurs zones ont été définies : espace administratif et de vie / différents ateliers / garages / stockage.
- Le bâtiment sera structuré autour d'une voie de circulation intérieure distribuant l'ensemble des espaces du site.
- L'étage sera dédié au stockage et pourra être agrandi si nécessaire ; l'accès des marchandises sera possible grâce aux chariots élévateurs.

Débat sur le point :

M. Jean-Marc Wendling rappelle que lors de la réunion du jury de concours, les trois projets ont fait l'objet d'une analyse technique et financière par le bureau d'études SAMOP. Il en résulte que le projet retenu par le jury est excellent sur le plan fonctionnel mais qu'il est celui dont l'écart est le plus important entre le chiffrage « architecte » et le chiffrage « vérifié ». Le bureau d'études a estimé que la construction coûterait 2,120 millions d'€uros soit 2,374 millions d'€uros avec la maîtrise d'œuvre. Ce dernier précise que ce coût n'intègre pas le coût de déplacement de la voirie, ni l'option des panneaux photovoltaïques ou le transfert des jardins familiaux. Aussi, l'enveloppe des 1,5 millions d'€uros risque d'être dépassée à plus de 50 %.

Le Maire, M. Daniel Fischer, et M. Pierre Burtin indiquent que le chiffre retenu pour la présentation de ce point au Conseil Municipal est de 2 millions d'€uros. En outre, lors de la négociation, les architectes ont confirmé le maintien de l'enveloppe financière. Ces derniers rappellent que la négociation a permis d'économiser des honoraires et de réduire le coût global du projet.

■ Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte les termes du contrat de maîtrise d'œuvre.



TERRAIN MULTISPORTS SYNTHÉTIQUE ET ESPACE CROSSFIT - ACCEPTATION D'UN FONDS DE CONCOURS

La commune de Marlenheim a réalisé récemment un terrain multisports synthétique et un espace de musculation à proximité du collège. Diverses subventions ont été obtenues de la part de l'Etat, de la Collectivité européenne d'Alsace et de la Région Grand-Est. La Communauté de Communes Mossig et Vignoble a délibéré, le 9 avril dernier, en faveur d'un versement d'un fonds de concours de 100 000 € à la Ville de Marlenheim pour l'équipement susmentionné.



Grâce à cette aide, le budget de l'opération est fixé comme suit :

Dépenses	Montant TTC
Terrain multisports	658 059,10 €
Éclairage terrain multisports	61 005,60 €
Aire de fitness	157 730,72 €
Maîtrise d'œuvre	19 200,00 €
TOTAL	895 995,42 €

Recettes	Montant TTC	
DSIL	211 526,00 €	23,6 %
Collectivité européenne d'Alsace	161,288,67 €	18,0 %
Région Grand-Est	54 581,00 €	6,1 %
Communauté de Communes	100 000,00 €	11,2 %
FCTVA terrain + fitness	13 337,33 €	1,5 %
FCTVA éclairage	10 007,00 €	1,1 %
Autofinancement	345 255,42 €	38,5 %
TOTAL	895 995,42 €	

La commune avait alerté les parlementaires quant à l'inéligibilité des dépenses liées aux aménagements de terrain dans l'assiette de récupération de la TVA. En effet, si cette dernière n'avait pas été modifiée, les recettes liées à cette compensation auraient été de 146 979 € (contre 23 344,33 €) et le reste à charge de la collectivité de 211 620,75 € soit 24,7 % du coût du projet (contre 345 255,42 €).

■ **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, a accepté le fonds de concours de la Communauté de Communes.**

FONDS DE CONCOURS POUR LES TRAVAUX DES RUES DES ROSES ET DES VIOLETTES

Il a été décidé de constituer un groupement de commandes, avec la Communauté de Communes Mossig et Vignoble, afin de coordonner et regrouper les travaux de voirie, de réseaux secs des rues des Roses et des Violettes. Ce groupement de commandes permet de choisir le même prestataire et faciliter le bon déroulement des travaux.

Le plan de financement est établi comme suit :

Coût TTC de l'opération	Subventions FCTVA	Solde prévisionnel	Montant Fonds de concours (40 %)
265 553,20 €	Subv : 0,00 € FCTVA : 43.561,35 €	221 991,85 €	88.796,74 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, a accepté le versement du fonds de concours à la Communauté de Communes en deux fois (50 % d'acompte / 50 % de solde).

PROJET « CAMPUS »

Depuis plusieurs mois, une étude de faisabilité est menée concernant le projet « Campus ». L'objectif est d'étudier les différents scénarii envisageables afin que les élus puissent prendre une décision.

Pour rappel, ce projet a vu le jour suite à trois constats :

1. les ateliers municipaux – vieillissants – doivent être rénovés,
2. les écoles sont vieillissantes et les périscolaires ne sont plus adaptés et vieillissants,
3. le Centre Culturel et Sportif « Les Roseaux » doit être repensé suite aux problèmes de stabilité.

En ce qui concerne les ateliers municipaux, ces derniers seront reconstruits au bas de la rue du Capitaine North. Le coût afférent est de 2 240 000 € HT (maîtrise d'œuvre comprise).

En ce qui concerne les écoles, trois scénarii sont envisagés :

1. Conservation et réhabilitation des deux écoles avec construction d'un périscolaire à l'école élémentaire (NB : une autre proposition consistait à construire un périscolaire sur chaque site – mais la Communauté de Communes s'est opposée à la construction de deux structures).
2. Centralisation des deux écoles et périscolaires sur le site de l'école élémentaire.
3. Construction d'un nouveau groupe scolaire et périscolaire au sud de Marlenheim.

CONSEIL MUNICIPAL

Scannez le QR code pour consulter les comptes rendus des conseils municipaux dans leur intégralité ➤



Le coût financier de ces trois scénarii est le suivant :

SCÉNARIO 1	SCÉNARIO 2	SCÉNARIO 3
Conservation et réhabilitation des 2 écoles + périscolaire à l'école élémentaire	Centralisation des deux écoles et périscolaire sur le site de l'école élémentaire et revente de l'école maternelle	Construction d'un nouveau groupe scolaire et périscolaire
Opération totale : 7 648 857 € HT	Opération totale : 9 613 000 € HT	Opération totale : 9 002 000 € HT
Part communale (70 %) : 5 354 200 € HT	Part communale (70 %) : 6 729 100 € HT	Part communale (70 %) : 6 301 400 € HT
MOE (15 %) Commune : 803 130 € HT	MOE (15 %) Commune : 1 009 365 € HT	MOE (15 %) Commune : 945 210 € HT
Total Commune : 6 157 330 € HT	Total Commune : 7 738 465 € HT	Total Commune : 7 246 610 € HT

Pour le Centre Culturel et Sportif "Les Roseaux" qui a connu, en 2018, des difficultés structurelles au niveau de la charpente, deux scénarii sont envisageables :

1. la rénovation du site actuel,
2. la démolition et reconstruction d'un nouveau complexe.

SCÉNARIO 1	SCÉNARIO 2
Rénovation	Démolition et reconstruction
Bâtiment total : 6 000 000 € HT	Bâtiment total : 6 740 000 € HT
MOE (15 %) Commune : 900 000 € HT	MOE (15 %) Commune : 1 011 000 € HT
Total Commune : 6 900 000 € HT	Total Commune : 7 751 000 € HT

Aussi, le coût global de l'opération consistant à construire de nouveaux ateliers municipaux, construire un groupe scolaire et périscolaire et reconstruire une salle culturelle et sportive est le suivant :

Dépenses	Montant
Ateliers Municipaux	2 240 000 € HT
Groupe Scolaire et Périscolaire	7 246 610 € HT
CCS Les Roseaux	7 751 000 € HT
A.M.O. + études (4 % du projet global)	689 504 € HT
TOTAL HT	17 927 114 € HT
TVA	3 585 423 €
TOTAL TTC	21 512 537 € TTC

Recettes	Montant
Subventions Ateliers Municipaux (30 % du projet global)	672 000 €
Subventions Groupe Scolaire et Périscolaire (40 % du projet global)	2 898 644 €
Subventions CCS Les Roseaux (40 % du projet global)	3 100 400 €
Reventes des terrains écoles	3 500 000 €
FCTVA (16,404 % du TTC)	3 528 917 €
Emprunt	4 000 000 €
Autofinancement	3 812 576 €
TOTAL TTC	21 512 537 € TTC

D'un point de vue financier, deux emprunts sont encore en cours et le contexte politique actuel laisse place à de nombreuses incertitudes. De plus, les emprunts qui devront être contractés devront s'étaler sur le long terme, en cohérence avec la durée de vie des équipements financés.

Les différents choix de scénarii suggérés s'expliquent de la manière suivante :

- Les ateliers municipaux doivent être repensés et donc être une nouvelle construction.
- La construction d'un nouveau groupe scolaire et périscolaire est un choix pertinent dans la mesure où il évite :
 - d'avoir une cohabitation entre un établissement scolaire et un chantier (d'extension ou de création d'un périscolaire),
 - de louer des bâtiments modulaires (dont le coût est estimé à 1,0 million d'€uros),
 - de dégager des marges de manœuvre financière par la vente du foncier actuel des écoles et ainsi disposer du foncier nécessaire pour y développer de l'habitation (en lien avec la Zéro Artificialisation Nette) et les objectifs fixés pour le programme « Petites Villes de Demain »,
 - de conserver les écoles actuelles anciennes, pas toujours adaptées, très énergivores et nécessitant des travaux réguliers et conséquents.
- La construction d'une nouvelle salle culturelle et sportive s'impose suite :
 - aux difficultés structurelles (charpente),
 - aux études de sol qui ont montré que le sous-sol des Roseaux était victime notamment de grosses fuites d'assainissement,
 - à l'aspect général du bâtiment,
 - à la fonctionnalité de ce dernier.

De façon générale, la structuration spatiale proposée par le projet « Campus » permet de faire émerger un pôle cohérent au sud du bourg :



Ce projet s'inscrit pleinement dans les axes définis dans le cadre du programme Petites Villes de Demain à savoir :

- l'habitat,
- le commerce,
- la mobilité,
- les équipements,
- les espaces de vie.

La méthodologie et le calendrier proposé sont établis comme suit :

- réaliser, en priorité, les ateliers municipaux qui permettra d'avoir un premier œil sur l'état du marché du bâtiment,

- définir le scénario pour les Roseaux à savoir la réhabilitation ou la construction à neuf,
- lancer une consultation pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet école – Roseaux sachant que la décision finale, au vu des montants estimatifs, du marché, devra faire l'objet d'une validation par le Conseil Municipal.

Débat et discussions :

PROJET GLOBAL :

M. Jean-Marc Wendling remercie pour cette présentation globale qui permet une bonne base de discussion sur le projet en rappelant que le Conseil avait été amené à valider une convention de partage des coûts avec la Communauté de Communes alors que le projet n'a jamais été approuvé officiellement. Ce dernier souligne qu'elle était attendue bien qu'une présentation ait eu lieu en réunion publique mais dont la fréquentation ne représentait que 0,5 % de la population. Toutefois, **M. Jean-Marc Wendling assure** que toutes les forces politiques visent un même objectif à savoir proposer les meilleurs services pour les Marilégiens. Ce dernier estime que la construction des nouveaux ateliers municipaux est un préalable au projet. En ce qui concerne les chiffres, **M. Jean-Marc Wendling regrette** qu'ils n'aient pas tous été faits à la même période de façon à avoir une comparaison fiable dans la mesure où un écart – même léger – pourrait avoir des conséquences importantes vu l'échelle du projet; il sera nécessaire de demander des précisions à l'assistant à maîtrise d'ouvrage. **M. Jean-Marc Wendling s'inquiète** de la capacité de la collectivité à financer tous ces équipements qui reviendraient à repenser, en simultanément tous les services publics municipaux et qui consommerait 10 ans de capacité d'autofinancement. De plus, ce dernier rappelle que la commune est endettée jusqu'en 2030 et 2034 et que le poids actuel du remboursement est de 286 000 € / an (puis 100 000 € à compter de 2030) et que même une hausse significative des impôts locaux ne permettrait pas de couvrir les besoins du projet. **M. Jean-Marc Wendling conclut** en précisant qu'il craint que tous les projets ne puissent aboutir et notamment les Roseaux qui devront attendre longtemps avant d'être reconstruits en rappelant notamment que l'acquisition du Château des Sœurs, en 2034, coûtera 847 000 € (dont les frais de portage de 13 657,50 € par an pendant 10 ans).

Le Maire, M. Daniel Fischer, indique que le projet global n'a pas qu'été présenté en réunion publique mais également lors d'une réunion des Commissions Réunies. Ce dernier rassure l'assemblée; il n'est pas question d'emprunter immédiatement dans la mesure où deux prêts sont encore en cours. **Le Maire, M. Daniel Fischer, insiste** sur le fait que les emprunts, via la Banque des Territoires, peuvent s'inscrire sur le long terme (40 ans par exemple ce qui reviendrait à rembourser par an la moitié des remboursements annuels actuels). **Le Maire, M. Daniel Fischer, explique** que les ratios, notamment financiers, ont été faits par une analyse des projets similaires et qu'il s'agit d'une base de travail. En outre, ce dernier insiste sur le fait que les ateliers seront autofinancés ne feront pas l'objet d'un emprunt et que les comptes de la Ville font actuellement l'objet d'une étude prospective permettant de définir concrètement nos capacités financières.

En ce qui concerne le Château, **le Maire, M. Daniel Fischer, précise** que cette acquisition n'était pas prévue mais que cette décision a été perçue favorablement par la population. Ce dernier ajoute qu'il souhaite fléchir des crédits annuels en réserve, tous les ans, de façon à ne pas mobiliser tous les crédits lors de l'acquisition du Château en 2034/2035.

LES ROSEAUX :

M. Nicolas Dominiak insiste sur le fait de bien prendre en compte les demandes des associations pour le projet.

M. Jean-Marc Wendling souligne que le complexe connaît un état de vétusté avancée que la réhabilitation de ce site était une priorité absolue des deux programmes lors des dernières élections municipales. Ce dernier insiste sur le fait qu'une fermeture du site sur 2 à 3 ans mettra à mal le monde associatif déjà fragilisé.

Le Maire, M. Daniel Fischer, répond que malgré leur aspect vieillissant, les Roseaux répondent à la demande et aux besoins actuels, à l'exception des cuisines. Le traitement du complexe est voulu de tous mais il convient de mettre en exergue le fait que d'autres réflexions se sont greffées sur ce projet.

LES ÉCOLES ET PÉRISCOLAIRES :

M. Jean-Marc Wendling suggère de réhabiliter les écoles actuelles, qui sont globalement en bon état, suggère de réfléchir à l'implantation d'un périscolaire commun aux deux établissements scolaires au Château et suggère de diligenter une étude détaillée.

Le Maire, M. Daniel Fischer, répond qu'un architecte a travaillé sur l'implantation d'une école sur ce site mais qu'il y a beaucoup de contraintes liées au bâtiment et que les besoins recensés actuellement, malgré la baisse des effectifs, rendraient difficile un tel aménagement. De plus, cette option repousserait le traitement de la problématique du périscolaire dans la mesure où le Château ne sera propriété de la Ville que dans 10 ans. En ce qui concerne les écoles, **le Maire, M. Daniel Fischer, rappelle**, sans émettre une critique sur ce choix, que les bâtiments scolaires ont connu des agrandissements successifs qui ont fait naître des difficultés sur les bâtiments nécessitant des interventions techniques régulières.

LA MOBILITÉ :

M. Romain Fritsch indique qu'il avait été question d'une étude de mobilité et plan de circulation. Ce dernier souhaite savoir si ce projet est toujours d'actualité.

Le Maire, M. Daniel Fischer, répond par l'affirmative en précisant qu'il est attendu un retour de la Collectivité européenne d'Alsace quant à une subvention possible.

■ À l'issue du débat, le Conseil Municipal a acté les principes suivants :

1. en ce qui concerne le Centre Culturel et Sportif les Roseaux, ce dernier devra être démolé et reconstruit : Vote favorable à l'unanimité,
2. en ce qui concerne les écoles et périscolaires, le scénario 3 prévoyant un regroupement de tous les sites au sud du bourg est privilégié : vote à 21 voix pour et 6 abstentions (Jean-Marc Wendling, Sophie Weber, René Grollemund, Christelle Eberlé-Schuler, Thomas Rossi, Yves Karcher),
3. en ce qui concerne le lancement d'une consultation d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage dont l'attribution du marché fera l'objet d'une délibération ultérieure du Conseil Municipal : vote à 21 voix pour et 6 abstentions (Jean-Marc Wendling, Sophie Weber, René Grollemund, Christelle Eberlé-Schuler, Thomas Rossi, Yves Karcher).

1944-2024

80^e Anniversaire

LES "MERCREDIS DE MARLENHEIM"

MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024

20H00

Espace Culturel et Touristique

23 novembre 1944, nous sommes libérés !

Le débarquement du 6 juin 1944 en Normandie, puis celui du 15 août en Provence marquent le début de la Libération de la France. Il faut cependant attendre le mois de novembre pour que l'Alsace commence, à son tour, à être délivrée. Le 23 novembre 44 a lieu ce que l'on a appelé « la chevauchée fantastique » de la 2^e DB sur Strasbourg. Mais pour arriver jusqu'à la capitale alsacienne, il a fallu que les **chars et les hommes de Leclerc passent par Marlenheim !**



Ce n'est donc pas par hasard que la place centrale de Marlenheim, s'appelle justement place du Maréchal Leclerc ! Pour rappeler cette épopée, deux historiens ne seront pas de trop. **Grégory Oswald**, conservateur du musée de la Chartreuse de Molsheim, nous présentera le **contexte général** et la Libération de la vallée de la Bruche et du secteur de Molsheim. **Pierre-Valentin Blanchard**, quant à lui, notre historien local, professeur d'histoire-géographie, concentrera l'attention sur la Libération de Marlenheim. Il disposera pour cela de photos et du film réalisés par le Maire Rodolphe Klein. Les deux conférenciers se feront un plaisir d'évoquer l'ouvrage « En route vers la victoire » qu'ils ont réalisé pour l'occasion.

Et dans la cour de l'Espace Culturel et Touristique, une **jeep d'époque** accueillera les curieux de cette page d'histoire locale contemporaine !

MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2024

20H00

Espace Culturel et Touristique

Emile Friand, un déporté résistant marilégien !

Marlenheim a eu, comme tous les villages - alsaciens ou non - son lot de victimes de la guerre 1939-1945, ses incorporés de force, ses disparus, sa déportée assassinée en souvenir de laquelle a été posé en 2022 un Stolperstein.

Notre commune se doit de célébrer aussi un « **authentique héros des Forces Françaises Libres de la Résistance** » (citation de sa médaille militaire) : Émile Friand, né en 1920, mort en 2012, Marilégien et pâtissier de son état. Ses années de guerre, entre 1940 et 1945, ressemblent à un récit picaresque, et pourraient donner lieu à **un film haut en couleurs** : expulsé de Moselle en 1940, soldat français dans l'armée d'Armistice, combattant en Tunisie, prisonnier de guerre en Allemagne puis au camp de Schirmeck, évadé, combattant résistant dans les Vosges, blessé et prisonnier à Viombois, et enfin engagé volontaire dans la 2^e DB avec laquelle il termine la guerre avec son frère en août 1945 ! Une épopée !

Celle-ci nous sera racontée par **François Blanchard** : ancien responsable du Souvenir français, passionné par l'histoire de l'Alsace - et des Alsaciens ! - il s'attache, notamment à travers l'Annuaire d'histoire Kronthal et Mossig, à rappeler les itinéraires de ces héros méconnus qui furent nos voisins, nos parents, nos amis.



ARBRE DE LA LIBÉRATION

En novembre 1944, les combats de la Libération font rage : les Alliés s'approchent de l'Alsace et chacun sait (ou, du moins espère) que la défaite du III^e Reich est inéluctable. Bien sûr, on s'inquiète pour les Malgré-Nous, dont la plupart sont sur le front russe, et sur d'éventuels affrontements militaires dans la région. À Marlenheim, un homme se montre particulièrement confiant : le peintre Paul Reeg, ancien de la Marine nationale et patriote français engagé. Persuadé de la victoire sur le nazisme, il agit selon ses convictions, notamment en cachant un réfractaire à l'incorporation de force dans la Wehrmacht. Dans les premiers jours du mois, il décide de planter un « Arbre de la Liberté » pour exprimer sa foi dans l'avenir. À la lisière de la forêt du Herrenwald, ce charme est toujours debout et la municipalité a décidé de mettre en valeur ce site mémoriel souvent méconnu.



Paul REEG avec ses enfants Marcel et Jean-Paul (de gauche à droite)

À 80 ans, le Freiheitsbaum possède un tronc rugueux, presque « musclé », dont « la force et l'énergie devraient servir d'exemple aux citoyens soucieux de s'engager pour faire vivre la démocratie », comme le souligne le Maire Daniel Fischer. Avant que les témoins de cette époque ne disparaissent, il est important de transmettre le souvenir de l'initiative de Paul Reeg, un grand-père que son petit-fils Serge regrette de ne pas avoir connu : « je suis né en 1964, mais nous avons toujours beaucoup parlé de lui, avec mon père Marcel et mon oncle Jean-Paul - d'ailleurs, c'est aussi lui qui avait réalisé la bande-roule de bienvenue lors de l'inauguration de la Route du Vin en 1953 » sourit celui qui est resté fidèle à la tradition professionnelle familiale. Dorénavant, les randonneurs et promeneurs pourront profiter de l'ombre d'un charme « historique » et méditer quelques instants sur les leçons à tirer du passé.

de la Libération

VOIE DE LA 2^E DIVISION BLINDÉE

Le 23 novembre 1944, alors que cinq colonnes marchent sur Strasbourg, le Groupement Tactique Rémy (GTR) est chargé par l'état-major de la 2^e DB de protéger celle-ci des éventuelles menaces venant du sud.

Suite à l'escarmouche survenue au début de l'après-midi à la sortie de Wasselonne, des éléments du GTR entrent à Wangen, commune dominant le débouché du Kronthal, et approchent de Marlenheim.

Des mouvements de troupes sont observés dans le vignoble, puis des soldats français pénètrent dans le bourg autour de midi. La rumeur se répand, en alsacien : Sie sind do! (« Ils sont là ! »). Progressivement, la population s'assemble le long de la rue principale et les drapeaux français et alliés apparaissent aux fenêtres.

Le monument aux morts dressé par les Allemands après l'annexion de 1940 est abattu, tandis que le buste d'Adolf Hitler est jeté par la fenêtre de la Mairie.

Dans l'après-midi, des prisonniers de guerre sont assemblés sur la place du Kaufhüs. Le commandant Morel-Deville installe son poste de commandement dans le village également occupé par les 1^{er} et 7^e escadrons du Régiment de Marche des Spahis Marocains.

Émile Friand, natif de Marlenheim et survivant du maquis de Viombois, peut enfin sortir de la cave dans laquelle il se cachait, et retrouve son frère Alfred, engagé dans la 2^e DB, avant de s'enrôler à son tour quelques jours plus tard.

Après-guerre, trois vétérans se sont installés dans la commune : Jalil Abdelkader, Paul Lucciani et Claude Richer.

Pierre-Valentin Blanchard

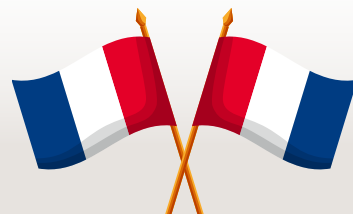


Destruction du monument aux morts nazi



Retrouvez de nombreux documents et articles sur la 2^e Division Blindée en scannant ce QR code.

1944-2024



CÉLÉBRATION DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION

Samedi 23 novembre 2024

Rendez-vous à Marlenheim et Wasselonne pour célébrer les 80 ans de la Libération.

- 10h00 :** Cérémonie de remise des drapeaux en l'église Sainte Richarde de Marlenheim
- 11h00 :** Cérémonie commémorative au Monument aux Morts de Marlenheim
- 13h15 :** Départ du convoi historique vers Wasselonne
- 15h00 :** Inauguration des bornes de la Mémoire de la 2^e Division Blindée à Wasselonne, lieu-dit Kronthal



MARDI 3 DÉCEMBRE 2024 20 h 00
Espace Culturel et Touristique



CONFÉRENCE GRAND PUBLIC

par Jean Louis Mandel

**Gènes et maladies rares ou communes :
Quelles applications médicales actuelles ou espérées.**

Jean-Louis Mandel est professeur émérite de l'Université de Strasbourg et professeur honoraire au Collège de France, ancien Professeur des universités - praticien hospitalier et ancien directeur de l'Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire à Strasbourg. Il a reçu en 2022, un des plus prestigieux prix internationaux, le prix Kavli, pour la découverte d'une mutation inhabituelle dans un gène du chromosome X qui provoque le syndrome de l'X fragile, une forme héréditaire de déficience intellectuelle, y compris l'autisme, qui se manifeste le plus souvent chez les hommes. Par la suite, ce mécanisme a été montré comme responsable de la maladie de Huntington et d'une cinquantaine d'autres maladies génétiques neurologiques. Cette découverte a également permis de développer des pistes de traitements thérapeutiques.

OPÉRATION 4 000 BULBES

Dans le cadre des actions en faveur du « bien-vivre ensemble », la commission « Animation, Tourisme et Fleurissement », organise pour la 4^e année consécutive une matinée de plantation de bulbes le **samedi 9 novembre 2024**. Après une dégustation de café et croissants tout frais, nous invitons tous les Marilégiens, petits et grands, binettes et plantoirs à la main, à épauler les jardiniers de la Ville pour planter 2 x 2 000 bulbes de tulipes, narcisses et autres jonquilles qui, l'hiver passé, laisseront apparaître leurs couleurs intenses et lumineuses pour annoncer la belle saison. Un temps privilégié pour découvrir et se découvrir de nouveaux talents, faire de belles rencontres et partager ce moment de nature.

Rendez-vous le samedi 9 novembre 2024 à 9 h 00 à l'Espace Culturel et Touristique.

Inscriptions à l'Hôtel de Ville au 03 88 59 29 57 ou par mail à mairie@marlenheim.fr.



BANQUE ALIMENTAIRE

Collecte Nationale de denrées alimentaires: Soyez le sourire qui accueillera les dons... quelques heures peuvent faire la différence !

Cette année la Collecte Nationale a lieu les **22, 23 et 24 novembre 2024**, dans plus de 180 magasins bas-rhinois. Près de 5 000 bénévoles d'un jour sont nécessaires pour cette action solidaire, ainsi que de nombreux bénévoles pour le tri des denrées collectées dans l'entrepôt d'Illkirch du 25 novembre au 13 décembre 2024.

Vous êtes enthousiaste et avez envie de vous impliquer dans une action solidaire ? N'hésitez plus, rejoignez les 5 000 bénévoles pour la Collecte Nationale :

- les vendredis 22, samedi 23 et dimanche 24 novembre
- inscription en ligne sur : <https://collecte.banquealimentaire.org> ou par téléphone au 03 74 95 48 53
- dans 180 magasins bas-rhinois
- pour 2 h ou plus
- Plus d'informations sur : <https://ba67.banquealimentaire.org>



**Banque Alimentaire
du Bas-Rhin**

C'est quoi la Collecte Nationale des Banques Alimentaires ?

La Collecte Nationale est l'événement majeur des Banques Alimentaires. En 2023 dans le Bas-Rhin, 270 tonnes de denrées ont été collectées et distribuées à plus de 70 000 personnes soutenues par 120 associations, épiceries sociales et CCAS partenaires de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.

Tout ce travail ne serait pas possible sans l'aide des milliers de bénévoles : en groupe (association, entreprise, amis...) ou en individuel, inscrivez-vous pour être bénévole-collecteur en magasin. Muni de votre gilet orange, vous distribuerez les tracts et remercerez les donateurs et donatrices.



SURICATE : SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE



Vous connaissez sans doute ce petit mammifère sociable qu'est le suricate, toujours à l'affût, observant son environnement avec attention. Mais connaissez-vous l'application qui porte le même nom ? Cette plateforme collaborative s'avère être une véritable sentinelle pour les amateurs de sports de nature, permettant de signaler facilement les problèmes rencontrés lors de vos sorties.

Un outil simple et efficace

Que vous soyez adepte de randonnée, de VTT, de vélo ou encore d'escalade, SURICATE vous permet de signaler divers incidents liés aux infrastructures ou à l'environnement : erreur de balisage, panneaux endommagés, pollution, ou tout autre problème susceptible de perturber votre pratique. L'application fonctionne même en l'absence de réseau !

Son utilisation est très intuitive : localisez le problème sur une carte, remplissez un court formulaire décrivant l'incident, ajoutez une ou plusieurs photos, puis soumettez le tout.

Une réaction rapide et locale

Une fois votre signalement envoyé, le processus de traitement est rapide et localisé. Un administrateur reçoit une notification et s'assure que le signalement est transmis aux agents de terrain compétents, répartis dans toute la France. Ces derniers interviennent alors pour résoudre le problème, qu'il s'agisse de réparer un panneau, de nettoyer un site ou de remettre en état un sentier.

Devenez une sentinelle des sports de nature

Rejoindre la communauté de SURICATE, c'est contribuer activement à la préservation et à l'entretien des espaces naturels. Que vous soyez un sportif occasionnel ou un passionné de la nature, votre participation aide à améliorer la qualité et la sécurité des lieux de pratique pour tous.

N'attendez plus pour rejoindre les sentinelles des sports de nature avec SURICATE et participez à la protection de notre patrimoine naturel tout en profitant de vos activités favorites !



LES CÈDRES D'OR SONT DE RETOUR !

Sous l'impulsion d'Alain Ferry, parrain de l'opération avec Dany Schitter, les Lions Clubs de Dorlisheim Bugatti et de Schirmeck Haute-Vallée de la Bruche, organisent à nouveau « Les Cèdres d'Or ». Le spectacle de remise des Cèdres aura lieu le 10 octobre 2026 au Dôme de Mutzig.

Elle sera précédée par l'annonce, au printemps 2026, des « nominés » de chaque catégorie parmi lesquels seront choisis les gagnants.

Cette nouvelle édition se veut aussi festive et reconnaissante du travail accompli par les bénévoles du territoire Bruche-Piémont-Mossig que les sept éditions précédentes. Elle mettra plus en valeur l'engagement des jeunes, la solidarité et l'environnement. Les bénéfices de l'opération serviront à soutenir des causes humanitaires et sociales sur notre territoire.

Les catégories retenues sont : « théâtre français », « théâtre alsacien », « concert de chorale », « concert de musique », « spectacle de jeunes », « engagement des jeunes », « patrimoine, traditions et environnement », « engagement solidaire et social », « animation de plein air », « meilleure animation du territoire », « prix spécial du jury ».

Les différents jurys sont à pied d'œuvre depuis cet été. Afin d'honorer au mieux, l'engagement culturel, social et associatif, les membres des jurys se rendront anonymement à toutes les manifestations et spectacles dont ils auront la connaissance.

Si vous souhaitez nous faire part de vos manifestations et de leurs dates, d'une action qui mérite d'être retenues ou nous aider dans l'organisation, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : cedresdor@gmail.com

ACTUALITÉ

DATES DE BATTUES POUR LA SAISON DE CHASSE 2024-2025

Secteur "Forêt et Vignoble" - Colline de Marlenheim

- Lundi 11 novembre 2024
- Dimanche 15 décembre 2024

Secteur au sud de la D1004

- Vendredi 8 novembre 2024
- Vendredi 22 novembre 2024
- Samedi 7 décembre 2024
- Mercredi 18 décembre 2024
- Vendredi 27 décembre 2024

Secteur "Forêt communale de Marlenheim sur le ban de Romanswiller" - Hohardt

- Samedi 9 novembre 2024
- Samedi 14 décembre 2024



PAROISSE PROTESTANTE DE MARLENHEIM

• Cultes

- 17 novembre
- 1^{er} décembre (1^{er} Avent)
- 24 décembre à 18 h

• Orpailleurs

- (cercle de lecture biblique à 20 h à Wangen)
- 14 novembre
 - 12 décembre

• Célébration mariale œcuménique

10 décembre à 20 h à Wangen

• Célébration de Noël pour les tout-petits

Samedi 21 décembre à 18 h à Traenheim

• Cultes à l'EHPAD de Marlenheim

- 27 novembre à 15 h
- 19 décembre à 15 h : célébration œcuménique de Noël

Pasteur Laurence Hahn

Portable : 06 49 36 98 32
laurence.hahn@sfr.fr

Président du Conseil presbytéral :

M. Alfio Gorani

6, rue des Malgré-Nous à Marlenheim
Tél. 03 88 04 13 51

Responsable location de salle :

Mme Chantal Hugel

Tél. 03 88 87 58 15



Paroisse protestante de Wangen-Marlenheim-Nordheim

MANIFESTATIONS & CULTURE

NOVEMBRE 2024

TOUS LES SAMEDIS SAUF LE 23 NOVEMBRE

DE 8 H 00 À 12 H 00

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Place du Maréchal Leclerc

Plusieurs producteurs vous y attendent avec leurs produits locaux et frais : fruits et légumes, crèmerie, boucherie...

Organisé par la Ville de Marlenheim.

☎ Ville de Marlenheim au 03 88 59 29 55

TOUT LE MOIS DISTRIBUTION DES CALENDRIERS

Toute la ville

Organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

☎ M. Thomas Rossi au 06 86 67 55 89

VENDREDI 1^{ER} À 10 H 45 CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE Monument aux morts

Organisée par la Ville de Marlenheim

☎ Ville de Marlenheim au 03 88 59 29 57

VENDREDI 1^{ER} OUVERTURE DE LA CHAPELLE Chapelle du Marlenberg

Organisée par l'Association Notre Dame du Marlenberg

☎ Mme Monique Specht au 03 88 87 62 24

SAMEDI 2 DE 10 H 00 À 19 H 00 & DIMANCHE 3

DE 10 H 00 À 18 H 00
SALON DU BIEN-ÊTRE

Salle culturelle "Les Roseaux"

Organisé par Libre Event's

☎ M. Arnaud SOUMIS au 06 03 85 25 39

MERCREDI 6 À 20 H 00 24^E MERCREDI DE MARLENHEIM

Espace Culturel et Touristique

« 23 novembre 1944, nous sommes libérés ! », voir détails page 8.

Organisé par la Ville de Marlenheim

☎ M. Gabriel Schoettel au 03 88 87 57 69

JEUDI 7 À 20 H 00 CONFÉRENCE SANTÉ « DIABÈTE : ALIMENTATION ET SPORT SANTÉ »



Espace Culturel
et Touristique

Organisée par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Mossig et Vignoble

☎ Mme Pascale Schmidt
au 06 07 79 41 20

VENDREDI 8 À 19 H 00 RÉUNION D'INFORMATION « ÉCONOMIES D'ÉNERGIE » Salle culturelle "Les Roseaux"



Organisée par Alter Alsace Énergies & Ville de Marlenheim

☎ Ville de Marlenheim au 03 88 59 29 59

SAMEDI 9 DE 9 H À 12 H PLANTATION 4 000 BULBES RDV à l'Espace Culturel et Touristique

Voir détails page 10.

Organisée par la Ville de Marlenheim

☎ Ville de Marlenheim au 03 88 59 29 59

SAMEDI 9 À 19 H 00 & DIMANCHE 10 À 12 H 00 WEEK-END HARENGS

Etang de pêche

Organisé par l'Association de Pêche

☎ Isabelle Bregler au 06 59 85 11 92

SAMEDI 9 DE 14 H À 18 H STAGE DE QI GONG

Espace Sportif de la Porte
du Vignoble

SUR INSCRIPTION - Tarif : 20 €

Organisé par Ma Santé Bien Aimée

☎ Ma santé bien aimée au 06 51 13 74 17

SAMEDIS 9 & 30 DE 14 H 00 À 16 H 00 SÉANCE DÉCOUVERTE D'ART THÉRAPIE

RDV au 16 rue du Vignoble
(entrée rue Schuman)

SUR INSCRIPTION - Tarif : 29 €

Organisée par Ma Santé Bien Aimée

☎ Ma Santé Bien Aimée au 06 61 47 59 73

MARDI 12 À 18 H 15 SAINT MARTIN

Cour de l'école élémentaire
Pierre Pflimlin

Organisé par l'école élémentaire et maternelle & l'Association des Parents d'Elèves des Écoles de Marlenheim et Nordheim

☎ M. Bernard Grangirard au 03 88 87 55 02

MERCREDI 13 À 14 H 00

FESTIVAL DÉCODAGE : ATELIER « LES MOTS DU CLIC »

Médiathèque de Marlenheim

Quel regard porter sur une image ? Photographie de presse, image imprimée, affichée, projetée...

Comment en parler ? Comment analyser sa construction et sa destination ? Le jeu « Les mots du clic » a été créé par Stimultania pour questionner le spectateur. Il est à la fois un jeu d'observation, d'interprétation, d'acquisition de vocabulaire et de réflexion citoyenne.



SUR INSCRIPTION, à partir de 12 ans

Organisé par la Médiathèque de Marlenheim.

☎ Médiathèque au 03 88 87 69 37

VENDREDI 15 À 20 H 00 PROJECTION DU FILM « Du Tchad à Berchtesgaden, l'épopée de la 2^e DB du Général Leclerc »

Espace Saint-Laurent
à WASSELONNE

Dans le cadre du 80^e anniversaire de la Libération.

Organisée par Wasselonne en Fête

☎ Wasselonne en Fête au 03 88 59 12 00

NOVEMBRE 2024

**SAMEDI 16
& DIMANCHE 17**
 DE 10 H 00 À 17 H 00
EXPOSITION ARTISTIQUE
« QUE DU BONHEUR »
Domaine Xavier Muller

 Organisée par Sylvie Graf, artiste peintre
 et sculpteur, et Katherine Durr-Hertz,
 artiste peintre plasticienne

 ☎ **Mme Katherine Durr-Hertz**
 au 06 66 96 10 38

**VENDREDI 22
& SAMEDI 23**
COLLECTE NATIONALE
Supermarchés Auchan et Lidl

 Organisée par la Banque Alimentaire
 du Bas-Rhin

 ☎ **Banque Alimentaire du Bas-Rhin**
 au 03 74 95 48 53

SAMEDI 23
 À 10 H 30
DÉCORE LA MÉDIATHÈQUE
POUR NOËL
Médiathèque de Marlenheim

 Viens décorer les vitres de la
 Médiathèque pour Noël !

Atelier de dessin sur vitres.

SUR INSCRIPTION, à partir de 5 ans

 Organisé par la Médiathèque
 de Marlenheim.

 ☎ **Médiathèque au 03 88 87 69 37**
SAMEDI 23
 À PARTIR DE 10 H 00
80^E ANNIVERSAIRE
DE LA LIBÉRATION
Eglise Sainte Richarde
et Monument aux morts

voir détails page 9.

Organisé par la Ville de Marlenheim

 ☎ **Ville de Marlenheim au 03 88 59 29 59**
SAMEDI 23
 DE 14 H 00 À 18 H 00
ATELIER « UN TEMPS POUR
SOI : GRIMOIRE DE L'AVENT »
Espace Sportif de la Porte du
Vignoble
SUR RÉSERVATION - Tarif : 32 €

Organisé par Ma Santé Bien Aimée

 ☎ **Ma santé bien aimée au 06 51 13 74 17**
DIMANCHE 24 À 16 H 30

CONCERT « J'AIMERAIS »
Église Sainte Richarde

 Concert animé par le groupe
 musical d'animation liturgique
 de Wasselonne, au profit des
 enfants de l'ITEP Les Tilleuls de
 Scharrachbergheim.

 Organisé par Les Amis des Tilleuls de
 Scharrachbergheim

 ☎ **Les Amis des Tilleuls de Scharrachbergheim**
 au 03 88 50 69 50

MARDI 26
 À 9 H 30
BÉBÉS LECTEURS
Micro-crèche Les Chérubins

 Organisée par la Médiathèque
 de Marlenheim.

 ☎ **Crèche Les Chérubins au 06 22 07 86 28**

JEUDI 28
 À 9 H 30
BÉBÉS LECTEURS
Crèche Les Coccinelles

 Organisée par la Médiathèque
 de Marlenheim.

 ☎ **Crèche Les Coccinelles au 03 68 41 69 26**

VENDREDI 29
 DE 16 H 00 À 20 H 00
MARCHÉ DE NOËL
NOCTURNE DU STIFT
Maison de retraite du Stift

 Organisé au profit de l'association
 « Ensemble contre la solitude »

 ☎ **Maison de retraite au 03 88 04 10 10**
SAMEDI 30
 DE 15 H 00 À 21 H 30
MARCHÉ DE NOËL
Centre Culturel et Sportif
"Les Roseaux"

Organisé par la Ville de Marlenheim.

 ☎ **Ville de Marlenheim au 03 88 59 29 57**

DÉCEMBRE 2024

TOUS LES SAMEDIS
 DE 8 H 00 À 12 H 00
MARCHÉ HEBDOMADAIRE
Place du Maréchal Leclerc

 Plusieurs producteurs vous y attendent
 avec leurs produits locaux et frais : fruits
 et légumes, crèmerie, boucherie...

Organisé par la Ville de Marlenheim.

 ☎ **Ville de Marlenheim au 03 88 59 29 55**
DIMANCHE 1^{ER}
 DE 11 H 00 À 17 H 30
MARCHÉ DE NOËL
Centre Culturel et Sportif
"Les Roseaux"

Organisé par la Ville de Marlenheim.

 ☎ **Ville de Marlenheim au 03 88 59 29 57**

DIMANCHE 1^{ER} À 11 H 00
SPECTACLE « LA VIEILLE BOÎTE DE MONSIEUR WALTER »
Salle culturelle "Les Roseaux"

 Monsieur Walter était le responsable de la
 bibliothèque du village pendant des années.
 Aujourd'hui, il n'est plus là.

 C'est Bérénice, une nouvelle bibliothécaire débutante,
 qui le remplace. Elle cherche encore ses repères (un
 peu) et ses clés (souvent). Pour Noël, elle découvre
 par hasard la vieille boîte de décorations, laissées
 là par le brave homme. Chacune d'entre elles sera
 l'occasion de découvrir des contes et légendes
 traditionnels du Grand Est, faisant entrer l'esprit de
 Noël dans la petite bibliothèque.

ENTRÉE LIBRE, dès 3 ans.

Par la compagnie Carton Plein.

Organisé par la Médiathèque de Marlenheim.

 ☎ **Médiathèque au 03 88 87 69 37**

MANIFESTATIONS & CULTURE

VIE LOCALE

DÉCEMBRE 2024

MARDI 3 À 20 H 00

CONFÉRENCE DANS LE CADRE DU TÉLÉTHON « Gènes et maladies rares ou communes : quelles applications médicales actuelles ou espérées »

par le Professeur Jean-Louis Mandel, voir détails page 10.

Espace Culturel et Touristique

Organisée par la Ville de Marlenheim

☎ Ville de Marlenheim au 03 88 59 29 59

MERCREDI 4 À 10 H 30 ET À 14 H 00
BRICOLAGES DE NOËL

Médiathèque de Marlenheim

Réalise un petit Gnome à accrocher sur ton sapin de Noël !

SUR INSCRIPTION, dès 5 ans.

Organisé par la Médiathèque de Marlenheim.

☎ Médiathèque au 03 88 87 69 37



MERCREDI 4 À 20 H 00
25^E MERCREDI DE MARLENHEIM

Espace Culturel et Touristique

« Emile Friand, un déporté résistant marilégien ! », voir détails page 8.

Organisé par la Ville de Marlenheim

☎ M. Gabriel Schoettel au 03 88 87 57 69

SAMEDIS 7 ET 21 DE 14 H 00 À 16 H 00
SÉANCE DÉCOUVERTE D'ART THÉRAPIE

RDV au 16 rue du Vignoble (entrée rue Schuman)

SUR RÉSERVATION - Tarif: 29 €

Organisée par Ma Santé Bien Aimée

☎ Ma Santé Bien Aimée au 06 61 47 59 73

SAMEDI 7 DE 14 H À 18 H
STAGE DE QI GONG

Espace Sportif de la Porte du Vignoble

SUR RÉSERVATION - Tarif: 20 €

Organisé par Ma Santé Bien Aimée

☎ Ma Santé Bien Aimée au 06 51 13 74 17

SAMEDI 7

AFMTELETHON
DONNEZ-NOUS LA FORCE DE GUÉRIR

À PARTIR DE **8 H 00**

VENTE DE SOUPE AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Place du Maréchal Leclerc

Organisée par le Groupement Associatif

☎ Ville de Marlenheim au 03 88 59 29 57



SAMEDI 7 À 10 H 30
CONTES DE LA SAINT-NICOLAS

Par Emmanuelle Filippi Hahn

Espace Culturel et Touristique

Ce spectacle vous fait retrouver le plaisir de ces veillées d'autrefois où l'on préparait ensemble des petits gâteaux aux parfums de cannelle ou d'amandes, et où l'on écoutait des histoires dans la douce chaleur du foyer.



Sans oublier la traditionnelle venue du Saint Nicolas après le spectacle !

SUR INSCRIPTION.

Organisée par la Médiathèque de Marlenheim.

☎ Médiathèque au 03 88 87 69 37



DIMANCHE 8

DÈS 9 H 00

TRAIL DU TÉLÉTHON

Centre Culturel et Sportif "Les Roseaux"

Organisé par le Groupement associatif

☎ Ville de Marlenheim au 03 88 59 29 57

DIMANCHE 8 À 10 H 00
CÉLÉBRATION EUCHARISTIQUE

Eglise Sainte Richarde

Célébration en présence des chorales de Rust et de Marlenheim.

Organisée par la Chorale Sainte Cécile dans le cadre du 40e anniversaire du Jumelage.

☎ Mme Geneviève Kapps au 03 88 87 67 02



MERCREDI 11

DE 16 H 30 À 20 H

COLLECTE DE SANG

Salle Culturelle "Les Roseaux"

Organisée par l'association Les Globules.

☎ Mme Dominique Grandier au 06 31 12 45 97



JEUDI 12

À 9 H 30

BÉBÉS LECTEURS

Relais Petite Enfance à Kirchheim



Des histoires pour les tout-petits, par vos bibliothécaires.

Organisée par la Médiathèque de Marlenheim.

☎ Relais Petite Enfance au 03 88 04 12 66

SAMEDI 14

DE 14 H 00 À 17 H 00

ATELIER « UN TEMPS POUR SOI: DÉCORATIONS DE NOËL »

Espace Sportif de la Porte du Vignoble

SUR RÉSERVATION - Tarif: 39 €

Organisé par Ma Santé Bien Aimée

☎ Ma santé bien aimée au 06 51 13 74 17



MERCREDI 18

DE 9 H 30 À 18 H 30

SAMEDI 21

DE 9 H 30 À 12 H 30

ATELIERS FRESQUE À LA MÉDIATHÈQUE !

Médiathèque de Marlenheim

Viens peindre les murs de l'espace jeunesse à la Médiathèque, avec Léonie Koelsch !

SUR INSCRIPTION sur une heure d'atelier, dès 5 ans.

Organisés par la Médiathèque de Marlenheim.

☎ Médiathèque au 03 88 87 69 37

VENDREDI 20 À 14 H 00
CONCERT DE NOËL

Salle Culturelle "Les Roseaux"

Organisé par l'école élémentaire Pierre Pflimlin.

☎ M. Bernard Grangirard au 03 88 87 55 02



LES URGENCES

 **POMPIERS** - Composer le **18**

 **SAMU** - Composer le **15**

 **NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN**
Composer le **112**

 **GENDARMERIE DE WASSELONNE**
Composer le **17**
ou le **03 88 87 02 45**

 **POLICE MUNICIPALE**
03 88 59 29 58

 **SOURDS ET MALENTENDANTS**
Composer le **114**

 **ENFANCE EN DANGER**
Composer le **119**

 **VIOLENCES FEMMES INFO**
Composer le **3919**

 **PRÉVENTION DU SUICIDE**
Composer le **3114**

 **S.D.E.A. - 03 88 19 97 09**
(rupture de conduite d'eau, rejets d'assainissement accidentels)

 **GAZ DE STRASBOURG**
03 88 75 20 75



LE SOCIAL

 **MISSION LOCALE**
Mairie de Marlenheim
Mardi et vendredi de 9 h à 12 h
Uniquement sur rendez-vous
au **03 88 38 31 01** ou au **06 48 03 12 04**

 **PERMANENCE JURIDIQUE**
Me Delphine Vrammout - Avocat généraliste
Permanence en Mairie de Marlenheim :
tous les derniers vendredis du mois de **14 h à 17 h**
(sauf jours fériés et vacances scolaires)
Uniquement sur rendez-vous au **03 88 24 63 29**
ou à l'adresse vrammout.delphine@wanadoo.fr

 **CONCILIATEUR DE JUSTICE**
Permanence en Mairie de Marlenheim :
tous les premiers lundis du mois de **9 h à 12 h**
Uniquement sur rendez-vous au **06 08 89 71 69**
ou à l'adresse roger.dillenseger@conciliateurdejustice.fr

 **ABRAPA**
(Association d'aide et services à la personne)
Informations et rendez-vous au **03 88 21 30 21**

 **SOS AMITIÉ**
Composer le **09 72 39 40 50**

 **Association SERVIR**
Travaux ménagers auprès de particuliers
et nettoyage de locaux
Renseignements au **03 88 47 94 00**

 **Association SERVIR PRO**
Association de services à la personne
Renseignements au **03 88 47 94 02**

 **CARITAS**
Uniquement sur rendez-vous au **06 26 69 13 84**
ou par mail à caritas.kronthal.mossig@gmail.com

 **C.C.A.S**
(Centre Communal d'Action Sociale)
Renseignements à l'**Hôtel de Ville**
au **03 88 59 29 59**
Permanence de l'assistante sociale
le **jeudi de 14 h à 17 h** sur rendez-vous
au **03 69 33 21 50**.

LA DÉCHETTERIE

 **Mardi de 13 h 30 à 17 h 00**
Jeudi & samedi de 9 h 00 à 12 h 00
et de **14 h 00 à 17 h 00**
Veillez à bien attacher ou bâcher votre chargement en allant à la déchèterie afin d'éviter que des débris ne tombent en cours de route !

Collecte des déchets ménagers spéciaux en déchetterie

Samedi 16 novembre de 9 h 00 à 12 h 00

Ramassage des ordures ménagères
La collecte du jeudi 26 décembre est reportée au vendredi 27 décembre 2024

 **PROCHAINES COLLECTES DE PAPIER ET PLASTIQUE**
en porte-à-porte
le **vendredi 22 novembre 2024**
et **vendredi 20 décembre 2024**

LES HORAIRES D'OUVERTURE

 **HÔTEL DE VILLE**
03 88 59 29 59
Lundi de 8 h 00 à 12 h 00
et de **14 h 00 à 18 h 30**
Mardi et mercredi de 8 h 00 à 12 h 00
Jeudi et vendredi de 8 h 00 à 12 h 00
et de **14 h 00 à 17 h 00**

 **BUREAU DES OBJETS TROUVÉS**
03 88 59 29 59
Service accueil de l'Hôtel de Ville

 **MÉDIATHÈQUE**
03 88 87 69 37

Mardi de 15 h 00 à 18 h 30
Mercredi de 9 h 30 à 12 h 30
et de **13 h 30 à 18 h 30**
Vendredi de 15 h 00 à 18 h 30
Samedi de 9 h 30 à 12 h 30
et de **13 h 30 à 16 h 00**

La Médiathèque sera fermée le samedi 2 novembre ainsi que les mardis 24 et 31 décembre 2024

EXPRESSION DU GROUPE DU CONSEIL MUNICIPAL «MARLENHEIM AVEC PASSION ET CŒUR »

Depuis le début du mandat, pour les affaires de gestion courante comme pour les grands dossiers, les 6 élus du groupe « Marlenheim avec Passion et Cœur » n'ont cessé d'œuvrer en faveur de l'intérêt général et d'une gestion la plus rigoureuse possible des finances communales, alimentées pour l'essentiel par les contribuables Marilégiens. La séance de rentrée du Conseil de septembre a une nouvelle fois illustré cet engagement, dans le cadre de 3 délibérations proposées à l'ordre du jour :

- **le projet d'instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants** : nous avons soutenu ce choix (fait par un nombre croissant de communes). Si le rendement d'une telle mesure (moins de 10 000 € par an) semble marginal, la mesure doit cependant inciter à remettre sur le marché les logements restés vacants depuis plus de 2 ans, à l'heure où les besoins en logements sont importants. Dans notre commune, les services fiscaux ont recensé 65 logements vacants.

- **la rénovation du presbytère** : suite à une contribution de la Communauté de Communes, nous avons salué le taux de subventionnement élevé de 48,5 % du coût total, à l'heure où le taux moyen de subvention est de l'ordre de 35 %. Par contre, nous avons souligné une nouvelle fois l'excès d'optimisme dans la préparation des projets : le conseil Municipal avait validé en février 2021 le projet pour un coût de 107 960 € et un subventionnement de 62,4 %. À l'arrivée le coût final est de 217 894 €. Il y a certes eu une augmentation des coûts des matériaux ...mais imaginons de tels écarts pour les grands projets à venir !

- **le projet de convention avec une association extérieure à la commune pour la cueillette des fruits du verger communal** : nous avons émis les plus grandes réserves sur cette proposition. En effet, le verger a été créé au bénéfice des habitants de la commune, l'entretien en est assuré par la commune qui verse par ailleurs une subvention à l'Association Arboricole pour la taille annuelle des arbres. Le constat que peu de fruits sont cueillis est réel mais ce verger est aujourd'hui presque confidentiel, très peu connu de nos concitoyens. Nous avons demandé qu'une information soit faite aux habitants au printemps prochain pour promouvoir ce verger, la cueillette des fruits se faisant sous la seule et entière responsabilité du cueilleur. Compte tenu de nos réserves, suivies par des élus du groupe majoritaire, M. le Maire a retiré ce projet.

Jean-Marc WENDLING, Sophie WEBER, Thomas ROSSI, Christelle EBERLE SCHULER, René GROLLEMUND, Yves KARCHER

 Les 6 élus - Marlenheim avec Passion et Cœur

Douceur d'un instant
 CREATION DÉCORATION
 IDÉE CADEAU

*Couronnes de l'avent, centres de table,
 décorations murales et idées cadeaux*

Mobile: 06.26.29.27.83
 E-mail: douceurduninstant@gmail.com
 Facebook: *douceur d'un instant*
 Instagram: @douceur_d_un_instant

SCHUB JérémY
 Antennes & paraboles
 Individuelles & collectives
 Satellite & TNT

1 rue de Londres
 67520 MARLENHEIM

Tél : **03 88 87 77 00**
 Fax : 03 88 87 77 00
schubjeremy@wanadoo.fr

24h/24
 7j/7

Toutes démarches évitées
 aux familles
 Prise en charge de tous
 les services
 Transport toutes distances
 Chambre funéraire

2, rue du Château
 67520 MARLENHEIM
 Tél. 03 88 87 51 46
contact@pfmarlenheim.fr
 Habilitation : 21-67-0002

POMPES FUNÈRES
 DE MARLENHEIM

AUDIOOPTIQUE67@GMAIL.COM

AUDIOOPTIQUE

Martina et Marie
 Votre opticienne et
 audioprothésiste de
 proximité.

CELLIPSE MARLENHEIM - 0388492093

Doctolib

MÉDICAL'ISLE
 devient

ESPASANO
 matériel médical • orthopédie

LOCATION ET VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL

Protections,
 Confort Bien-être

Fauteuils
 Releveurs et Relax

Location de
 lit médicalisé

Déambulateur
 et Rollator

et toujours
 la même
 équipe !

68 Rue du Général de Gaulle
 67520 Marlenheim

03 88 04 72 85

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Samedi de 9h à 12h.

SOS Amitié
 Strasbourg
 Saverne

SOS AMITIÉ

Solitude, idées noires, violences,
 angoisse, mal-être, difficultés
 relationnelles, ou simplement
 envie de parler...

Les écoutants du Bas-Rhin se
 relaient au téléphone pour que les personnes en
 souffrance, enfermées dans le silence, puissent
 communiquer jour et nuit, avec une voix amicale.

S.O.S Amitié est une association d'aide par l'écoute
 centrée sur la personne qui appelle.

Elle respecte une charte commune : un total **anonymat**,
 la confidentialité et l'absence de jugement, l'empathie
 sans questions gênantes, ni conseils.

S.O.S Amitié Strasbourg écoute depuis 60 ans grâce
 à une soixantaine de bénévoles formés par des
 professionnels. Pour répondre présent **24h/24**, ils
 assurent ce service de façon coordonnée avec ceux de
 toutes les associations affiliées à S.O.S Amitié France,
 reconnue d'utilité publique et labellisée Aide en santé
 à distance.

Le numéro de téléphone commun : 09 72 39 40 50.

On peut aussi joindre un écoutant par chat en ligne
 (de 13h à 3h), ou par messagerie (sous 48h), dans
 l'anonymat, à l'adresse www.sos-amitie.com.